

Présidentielle

La commission des recensements des votes donne Biya vainqueur



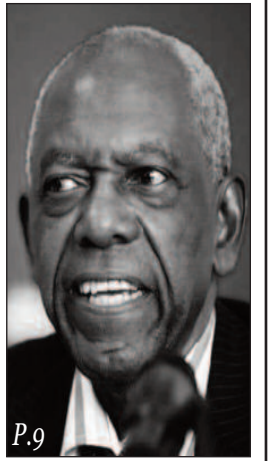
- **Le président sortant rafle la mise avec plus de 70%.**
- **Il est suivi de Maurice Kamto (14,23%) et Cabral Libii (6,28%)**
- **Réaction des figures de proue de la présidentielle.** P.5

Présidentielle

Elecam prédit l'échec des recours devant le conseil constitutionnel

* Pour Erik Essousse, Dg des élections, tout a été fait selon les règles de l'art. P.4

Nécrologie
Fabien Eboussi
Boulaga
est mort P.9



Douala
La descente
d'Ernest
Gbwaboubou
sur le terrain

Pendant 3 jours, le ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, a opéré une visite de travail dans la région du Littoral. P.6

Human Rights protection
UN Watch ranks
Cameroon among
6 countries in the
world with highest
right violations P.3



Arrestation d'Okala Ebode

Les autorités publiques sous pression

Un imposant dispositif sécuritaire entoure en ce moment la police judiciaire, au quartier Elig-Essono où est retenu Thierry Okala Ebode, le trésorier national adjoint du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc).

Arrêté le 7 octobre 2018, jour de l'élection Présidentielle, pour avoir contesté le fait que quelqu'un a déjà voté à sa place, le Trésorier national adjoint du Mrc, Thierry Okala Ebode est actuellement entre les mains des éléments de la police judiciaire pour exploitation. Relativement à cette arrestation, Bibou Nissack, le porte-parole du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) a donné un point de presse le 12 Octobre 2018 dans le but, entre autres, d'expliquer la position du parti et de mettre à la disposition du public les diligences qui ont été menées jusqu'ici, avec en toile de fond, la libération de celui qui a dénoncé un cas de « fraude » au bureau de vote de Mvolyé, et qui est désormais considéré comme « un prisonnier politique » par l'équipe de Maurice Kamto.

Olivier Bibou Nissack a expliqué à la presse nationale que le professeur Maurice kamto et les membres du

parti se sont effectivement rendus au siège de la police judiciaire d'Elig-Essono sans pouvoir rencontrer leur militant. En outre, précise-t-il, les responsables de ce service « attendaient » des instructions de la « haute hiérarchie ». Même les démarches entreprises auprès de la délégation générale à la sûreté nationale n'ont pas changé quoi que ce soit, explique Bibou Nissack. Rendu également sur place, le porte-parole du Mrc indique qu'on lui a fait savoir que sieur Okala Ebode « n'a pas l'autorisation de communiquer » pour avoir simplement revendiqué son « bon droit ».

Pression sur Yaoundé ?

Par ailleurs, depuis le 13 octobre, les données ont évolué. Le périmètre immédiat des services de la police judiciaire est hautement sécurisé : à la fois par les éléments de la police et par ceux de la gendarmerie. Aucun véhicule, ni piéton sans autorisation n'a le droit d'accéder à la voie ainsi coupée en deux.

L'on apprend en outre que



Une vue du dispositif sécuritaire

ce comportement de la police est lié au fait que le Mouvement pour la renaissance du Cameroun a décidé d'effectuer un sit-in à la Pj dès ce jour. Le dispositif sécuritaire reste mobilisé en hommes et en

femmes, même autour des édifices qui abritent les entreprises privées du coin. Dans un communiqué rendu public le 12 octobre 2012, Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (RE-

DHAC), « demande de saisir les autorités administratives et judiciaires pour exiger la libération immédiate et sans condition d'Okala Ebode ».

Hervé Ndombong

Commune de Yagoua

Pierre Lirawa élu nouveau maire

Malgré les dissensions révélées au cours de l'élection, les conseillers municipaux de cette municipalité, ont promis de soutenir le nouveau maire dans sa nouvelle mission.

Depuis le 20 juillet 2018, le poste de maire à la commune de Yagoua est resté vacant, suite à la nomination de Fissou Kouma, comme directeur de la société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry). A la suite du conseil municipal extraordinaire tenu le jeudi 11 septembre 2018, à la salle des actes de la commune de Yagoua, un nouveau maire a été élu. Il s'agit de Pierre Lirawa, élu avec 21 voix contre 15 face à son challenger Edouard Zoulla par les 36 conseillers municipaux présents sur 41 au total, sous le regard bienveillant du préfet du Mayo Danay. Dans une salle des actes pleine à craquer, de

nombreux curieux sont venus assister à cette élection qui était tant attendue. Les différents acteurs ligués en camp de soutien aux deux candidats qui étaient en lice, ne se sont pas retenus dans leurs déclarations.

Alors que le candidat Edouard Zoulla était pondéré dans ses prises de parole, le candidat adoubé par le comité central du Rdpc, Pierre Lirawa, s'est montré virulent vis-à-vis de son adversaire. « En 2013, devant vous, il a refusé d'être adjoint parce qu'il ne voulait pas jouer les seconds rôles. Aujourd'hui, il veut vous diriger aujourd'hui. Je suis le choix de notre parti et de la hiérarchie », a-t-il lancé. Ce qui a suscité des vagues

de protestations dans le camp de son adversaire. Des éclats de voix entre Doumara Tarang, le 1er adjoint au maire et la députée Isabelle Silikam. La députée a été accusée d'avoir promis des représailles aux conseillers municipaux qui voteraient pour Edouard Zoulla. Au finish, l'intérêt général a prévalu. Sous les youyous de ses camarades et des quelques participants, le nouveau maire s'est félicité tout d'abord de sa victoire. « Je suis maintenant le maire de Yagoua. Je vous demande tous ici présents de me soutenir dans ma nouvelle charge. Je m'adresse aux conseillers municipaux du Rdpc, de l'Undp et du Mdr. Ceci pour le bien de notre ville et de nos populations »,

a déclaré Pierre Lirawa.

Louis Baassid

Communiqué

Le Directeur de publication du quotidien bilingue Emergence, informe ses lecteurs que le sieur Zéphirin Koloko, ne fait plus partie de l'équipe rédactionnelle dudit journal. Ce faisant, il ne peut plus se prévaloir de ce statut auprès de quiconque. Par conséquent, la rédaction se désengage de tout acte qu'il pourrait poser en son nom.

Embassy of Israel Yaounde alongside Shalom Club Cameroon launches a tree planting exercise in Schools known as the “Green School Initiative”

Over 300 trees are to be planted in about 30 schools with the main objective being to raise youth awareness on environmental issues.

The premises of Lycée Leclerc Yaounde on Thursday October 11, 2018

played host to the official launching ceremony of the Green School Initiative put in place by Shalom Club Cameroon in collaboration with the Embassy of Cameroon and the Israeli Agency for International Development Cooperation (MAS-HAV).

The launching ceremony presided at by the Minister of Secondary Education, Dr Nalova Lyonga and the Ambassador of Israel to Cameroon Ran Gidor brought together some primary and secondary schools around the nation's capital Yaounde. Over 300 trees are going to be planted in some 30 schools.

In her capacity as the host, the principal of Lycée Leclerc Elizabeth Ntonga thanked the Shalom Club and the Israeli government

for the initiative and pledged that when next they come to her school, it will be a totally transformed institution.

H.E Ran Gidor, while talking to the press said Cameroon is blessed with wonderful climate, a lot of rain, water and very fertile soil. “In Israel we are not so fortunate. 60% of the territory of Israel is the desert; however Israel is the only country in the world where the desert is shrinking not increasing despite global warming, which means we know the importance of trees as they are essential for our survival. This is the reason why we decided to launch this activity in Cameroon together with Shalom Club”, he added.

Minister Nalova Lyonga on her own part said the exercise is very important as it ties with the slogan of the Ministry of Secondary Education, the “Clean School” concept being expanded in Lycée Leclerc. She wished



Group photo after launching of the Green School Initiative.

that the idea will grow from school to school all around Cameroon adding that the initiative is to make the children know that they can make their environment liveable.

According to the President of Shalom Club Cameroon,

Sylvain Ebode, the Green School initiative is going to develop and maintain green spaces in schools and to produce manure from waste from the living environment and the Club is going to make sure that this objective is attained

with the help of the skills they have. The period of execution of this project runs from September to October while the second phase comes up from March to April 2019.

By Amos Muang Nsah

United Nations Watch ranks Cameroon among the countries with highest human right violations in the world

The report intended to disqualify Cameroon's candidacy to get a seat at the United Nations Human Rights Council for 2019-2021.

This report, co-sponsored by UN Watch, Human Rights Foundation and the Raoul Wallenberg Centre for Human Rights, evaluates the country candidates for October 2018 election of 18 new members to the UN Human Rights Council. The evaluations apply the membership criteria established by UN General Assembly Resolution 60/251, which requires members to “uphold the highest standards in the promotion and protection of human rights” and to “fully cooperate with the Council.” In particular,

they examined (a) each candidate's record of domestic human rights protection; and (b) its UN voting record. At the end of the evaluation, six candidates had poor records and fail to qualify: Bahrain, Bangladesh, Cameroon, Eritrea, Philippines and Somalia. It indicated that Cameroon committed serious human rights violations including arbitrary and unlawful killings, disappearances by security forces, torture and abuse by security forces, arbitrary detention, harsh life-threatening prison conditions, freedom of expression and freedom of assembly, corruption just

to name a few.

As clear examples UN Watch reported that the government of Cameroon used a variety of tactics to harass and suppress the opposition citing the opposition group Southern Cameroons National Council (SCNC) that was banned in January 2017. In February 2017, the government banned a rally by the main opposition party—Social Democratic Front (SDF). In October 2017 Biya critic Abou Bakar Siddiki of the Cameroon's Patriotic Salvation Movement was sentenced to 25 years in prison for attempting to incite a revolution. Since late 2016,

there is a growing separatist movement in the country's Anglophone region, a response to the Francophone government's discriminatory policies and its heavy-handed tactics against protests by Anglophone lawyers and teachers. The conflict has been marked by violence and atrocities on both sides. According to the UN, the fighting has forced some 20,000 Cameroonians to flee to Nigeria. Another 160,000 are internally displaced. Government forces are accused of numerous violations, including massacring civilians, rape, and burning villages. Other cases in-

clude, arrest and illegal detention of Patrice Nganang, journalists etc.

This month, the UN General Assembly's 193 member states are to vote 18 of the 47 Human Rights Council seats. In conclusion, UN Watch's report urged member states to refrain from voting in favour of Bahrain, Bangladesh, Cameroon, Eritrea, the Philippines and Somalia. These candidates' records, it said on respecting human rights at home and in UN voting failed to meet the UN criteria for Council membership.

By A. M. N.

Présidentielle

Elecam prédit l'échec des recours devant le conseil constitutionnel

Pour Erik Essousse, Dg des élections, tout a été fait selon les règles de l'art.

Le conseil constitutionnel aura reçu au final 17 recours dont ceux concernant l'annulation du scrutin du 07 octobre dernier. Parmi les partis politiques ayant introduit ces recours, on a le Sdf, Univers qui ont requis l'annulation totale ; et le Mrc qui a requis une annulation partielle. Comme le soulignait Bibou Nissack, porte-parole de Maurice Kamto au cours de la conférence de presse de vendredi dernier, le Mrc a demandé l'annulation de l'élection dans des localités réparties dans 7 régions. Pour le directeur général des élections, Erik Essousse, réagissant au micro de Rfi, tous ces recours ont très peu de chances de prospérer devant le conseil constitutionnel. Ce, « parce que, quand vous demandez l'annulation il faut encore que vous

ayez des preuves de ce que vous demandez. Le taux d'abstention n'est pas une disposition légale. La loi ne dit pas que quand le taux est faible le tort revient à tel ou tel. Ni au camp qui organise, ni au pouvoir public, ni même aux partis politiques eux-mêmes ».

Il l'assure : « Nous avons sorti un fichier qui est crédible, nous avons affiché les listes électorales, la liste des bureaux de vote, on a pris toutes les décisions réglementaires et légales, la décision qui constate tous les bureaux de vote, la décision qui constate les commissions mixtes locales de vote ». Tout a été fait « selon les règles de l'art », affirme-t-il. Confiant, il indique qu'Elecam s'est entouré « de toutes les précautions. Le dispositif est solide, il est fondé sur la loi et les règlements en vigueur ».



Dans un bureau de vote

Cette posture entre en droite ligne avec les confidences à nous faites par une source au sein du conseil constitutionnel qui nous a indiqué que la plu-

part des recours seront rejetés. On admettra néanmoins une poignée, pour ne pas donner l'impression que le conseil est totalement acquis au régime.

Mais les recours retenus ne seront pas de nature de remettre en cause les résultats de la présidentielle.

Kami Jefferson

Faux observateurs de Transparency international

Une humiliation pour le Cameroun

C'est la position de Serge Espoir Matomba, le Premier Secrétaire du PURS.

A la suite des autres partis politiques et des acteurs de la société civile, Serge Espoir Matomba estime qu'il s'agit simplement d'un « acte d'imposture et d'usurpation qui est un scandale et une humiliation pour le Cameroun et l'ensemble de ses citoyens ». De même, pour le parti du premier secrétaire du parti politique, selon le communiqué rendu public à cet effet le 11 octobre 2018, cela relève d'une « atteinte grave aux symboles nationaux » car « nous ne saurons admettre vivre dans un Etat de non droit dans lequel la gestion administrative est légère ».

D'ailleurs, pour René Bonono Bakota, s'exprimant devant la presse le même jour, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un « acte de roublardise ». C'est à ce

titre que le PURS va en droite ligne de la posture de Maurice Kamto qui exige des poursuites judiciaires contre les hommes et les femmes qui se sont arrogé le titre d'observateurs internationaux des élections au Cameroun. Serge Espoir Matomba va même plus loin lorsqu'il estime que l'on devrait « mettre aux arrêts » ces faux observateurs.

Au fil de l'actualité

Le processus électoral n'étant pas encore achevé dans la phase post-électorale, le PURS s'insurge contre le ministre de la communication, Issa Tchirroma Bakary qui a déclaré que Maurice Kamto est un mauvais perdant, lui qui ripostait à la victoire revendiquée le 8 Octobre 2018 par le candidat du Mrc. Pour lui, sur quelle base s'appuie le porte-parole du Gouvernement pour parler de « la dé-



Serge Espoir Matomba

faite » du Candidat du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) » ? Sans pour autant admettre la victoire déclarée du Mrc à l'élection présidentielle

du 07 Octobre 2018, le premier secrétaire du PURS appelle les Camerounais à la retenue, au calme et à la sérénité « afin d'attendre la proclamation des résultats

par le Conseil Constitutionnel » d'autant plus qu'il ne s'agit ni d'un acte « héroïque » ni d'une « action responsable ».

Hervé Ndongong

Présidentielle

Le premier pas de Paul Biya vers la victoire

La commission nationale de recensement général des votes lui attribue plus de 70% des voix.

Un pas vient d'être franchi vers la confirmation de la victoire de Paul Biya à l'occasion de la présidentielle du 07 octobre dernier. En effet, la commission nationale de recensement général des votes, entrée en conclave au lendemain de la présidentielle, avec dans ladite commission les représentants des différents partis en lice, a livré sa copie. Et selon celle-ci, le candidat Paul Biya est largement vainqueur. Selon ce décompte dont nous avons eu les chiffres, le président sortant s'arroge la première place avec 2,521,758 électeurs (71,28%). Il est suivi par Maurice Kamto 503,366 électeurs (14,23%). Ensuite, vient Cabral Libii 221,995 électeurs (6,28%), suivi de Joshua Osih 118,704 électeurs (3,35%). En 5ème position, Adamou Ndam Njoya 61,216 électeurs (1,73%). Il n'a pourtant pas battu campagne, mais coiffe certains qui se sont déployés. Ensuite, on a Garga Haman Adjii avec 55,037 électeurs (1,55%), suivi de Franklin Ndifor 23,683 électeurs (0,67%) et de Serge Matomba 19,699 électeurs (0,56%). Akere Muna, qui a soutenu Maurice Kamto, vient quand même boucler la boucle avec 12,259 électeurs (0,35%).



Paul Biya

Selon les données de la commission, sur les 6 587 383, on aura eu 3 524 326 suffrages valablement exprimés, soit un taux de participation de 53,50%. Désormais, il ne reste plus qu'au conseil constitutionnel de se prononcer.

Début de contestations
Au sein de l'opposition, ces chiffres commencent à faire jaser. Nous avons appris que certains représentants des partis politiques d'opposition au sein de la commission nationale de recensement général des votes, ont refusé de signer les procès-verbaux de décompte final. On peut citer ici le parti

Univers qui était représenté par Prosper Nkou Mvondo. Réagissant à ces chiffres, Cabral Libii, candidat à la présidentielle, via un commentaire sur les réseaux sociaux, salue : « l'intégrité et l'intransigeance du Pr NKOU MVONDO qui a refusé de signer le PV de la commission nationale de recensement des votes qui cautionne le bafouement de la volonté populaire au Cameroun ». Mais, dans un autre post, il va encore plus loin en dessinant les prémices d'une crise postélectorale : « C'est désormais clair. Sur la base des PV, des informations reçues du terrain et des statistiques

provenant de la Commission Nationale de Recensement des votes, la Victoire du Peuple camerounais à l'élection présidentielle est en train d'être scandaleusement volée. Que la jeunesse camerounaise se tienne prête! Que le peuple camerounais se tienne debout! Au-delà des chiffres, ils veulent anéantir l'espoir... Quelle criminalité! Ils sont eux-mêmes en train de légitimer la révolte populaire... C'est la forfaiture de trop! ». Vendredi dernier, le porte-parole du candidat du Mrc, Biboun Nissack, a déclaré que Maurice Kamto « croit en la bonne foi de tous. Il croit

que rien n'est figé. On ne peut pas blâmer le conseil constitutionnel pour ses éventuelles erreurs, et on ne peut pas lui faire un procès par procuration. On jugera le conseil constitutionnel dans la manière dont il rendra sa copie sur cette question. C'est seulement après qu'on pourra faire un jugement. La balle est dans le camp du conseil. S'il veut que la vérité des urnes soit celle du conseil électoral, il ne tient qu'à lui. S'il veut valider toutes les fraudes qui ont été recensées, ce sera sa responsabilité ».

Kami Jefferson

Récapitulatif

- | | |
|---|--|
| 1- Paul Biya 2,521,758 électeurs (71,28%) | 6- Garga Haman 55,037 électeurs (1,55%) |
| 2- Maurice Kamto 503,366 électeurs (14,23%) | 7- Ndifor 23,683 électeurs (0,67%) |
| 3- Cabral Libii 221,995 électeurs (6,28%) | 8- Serge Espoir Matomba 19,699 électeurs (0,56%) |
| 4- Joshua Osih 118,704 électeurs (3,35%) | 9- Akere Muna 12,259 électeurs (0,35%) |
| 5- Adamou Ndam Njoya 61,216 électeurs (1,73%) | |

Douala

La descente d'Ernest Gbwaboubou sur le terrain

Pendant 3 jours, le ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, a opéré une visite de travail dans la région du Littoral.

Cette visite de travail qui a duré du 10 au 13 octobre derniers, consistait pour Ernest Gbwaboubou de procéder à la visite des installations de la carrière de la société d'exploitation et de transport de pouzzolane (Setp) basée à Njombé-Penja dans le département du Moungo. Il a été également question de l'inauguration officielle d'Everwell Cameroon Câbles dans l'arrondissement de Douala 5ème, une entreprise spécialisée dans la fourniture et la production des câbles électriques. Le Minmidt tenait alors à inscrire le pilier industriel structurant Mines-métallurgie-sidérurgie du nouveau plan directeur d'industrialisation du Cameroun (Pdi), dans une nouvelle phase. L'objectif de ce Pdi est d'accroître le potentiel industriel du pays. Il est question de transformer

davantage nos matières premières afin de créer de la valeur ajoutée. « Le potentiel minier national est un puissant catalyseur de développement infrastructurel et énergétique, un vecteur d'industrialisation endogène cohérente et un instrument du processus d'aménagement équilibré et équitable du territoire national. La vision du pilier mines-métallurgie-sidérurgie repose essentiellement sur un dispositif de projets/Programmes intégrés et axés sur la valorisation optimale des ressources minières du pays, dans une logique d'augmentation décisive de la production industrielle et de la croissance soutenue de la valeur ajoutée manufacturée d'une part, et de création de bassins d'emplois stables et pérennes d'autre part », a soutenu Ernest Gbwaboubou lors de sa visite dans la société Setp. « Je tiens à rappeler à l'en-



Photo de famille

droit de la société d'exploitation et de transport de pouzzolane (Setp) qui entrera très prochainement dans l'arène des grandes entreprises, le respect de la responsabilité sociétale et du cahier de charges. Il

s'agit là de la mise en œuvre de la politique du renouveau, qui tient au respect strict des droits des citoyens et au bien-être des camerounais», a ajouté le patron des mines. Il a achevé son périple par

la ville de Douala où il a procédé à l'inauguration de la société chinoise Everwell Cameroon Câbles, un fleuron industriel basé dans l'arrondissement Douala 5ème.

Oscar Onana

Banque

L'offre ferme du Marocain BCP rencontre une opposition pour le rachat de la Bicec

Le groupe marocain Banque centrale populaire (BCP) va-t-il finalement racheter la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicec), filiale du groupe bancaire français, Banque populaire Caisse d'épargne (Bpce) ?

Cette interrogation va peut-être trouver une réponse à l'issue de la procédure judiciaire qui vient d'être enclenchée au tribunal de Première instance de Bonanjo, à Douala, la capitale économique du Cameroun. En effet, deux avocats au barreau du Cameroun, Michel Janvier Voukeng et Guy-Alain Tougoua, ont déposé une requête, le 4 octobre 2018, aux fins d'être autorisés à assigner en référé d'heure à heure, les

dirigeants de la Bicec, Bpce, la Commission des marchés financiers (CMF) et la Commission bancaire des Etats de l'Afrique centrale (Bicec). L'ouverture du procès est prévue ce 12 octobre 2018.

Dans leur exposé des motifs, ces avocats reprochent à Bpce l'entrée en « négociations exclusives », avec le groupe marocain en vue du projet de cession de ses participations en Afrique. Me Michel Janvier Voukeng et Guy-Alain Tougoua pensent que la Bicec étant l'un des fleu-

rons de l'industrie bancaire du Cameroun, « l'exclusion des nationaux tant personnes physiques que morales du processus de sa cession est une violation grave de principes constitutionnels et de droit public et privé en vigueur au Cameroun ». Ils ajoutent : « Cet ostracisme est particulièrement proscrit par les règles de droit applicables aux multinationales. »

Les requérants sollicitent la réforme du processus initié par le Bpce, du moins en ce qui concerne la

Bicec, voire la suspension de celui-ci. La suite de la procédure devrait être riche en rebondissements. Le Groupe Bpce a annoncé le 24 septembre 2018 qu'il est entré en négociations exclusives avec le Groupe Banque centrale populaire en vue de la cession des participations détenues par Bpce International dans ses filiales africaines. Au Cameroun, le groupe français détient 68,5% dans la Bicec. A Madagascar c'est 71% dans la Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI). En

République du Congo c'est 100% dans la Banque Commerciale Internationale (BCI). Et en Tunisie, Bpce détient 60% dans la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK).

« Ce projet permettrait aux banques concernées de s'adosser à un partenaire financier et industriel disposant d'une solide expérience dans le domaine bancaire, et en mesure de développer davantage leur activité en Afrique. », avait indiqué Banque populaire Caisse d'épargne.

O.O

Nomination

Un camerounais promu administrateur de la Banque mondiale

Jean-Claude Tchatchouang est le nouveau responsable de la zone Cemac du groupe Afrique II. Il a été nommé vendredi dernier lors des Assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du Fmi à Bali en Indonésie.

Les gouverneurs du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale (GBM), pour les pays membres du Groupe Afrique II se sont réunis le vendredi 12 octobre 2018. C'était dans le cadre des Assemblées annuelles des deux institutions. Le point culminant de cette rencontre a été l'effectivité de la prise de fonction des nouveaux administrateurs des deux institutions pour les 23 pays du Groupe. Notamment celle du mauritanien Mohamed-Lemine Raghani pour le FMI, et celle du camerounais Jean-Claude Tchatchouang pour la Banque Mondiale.

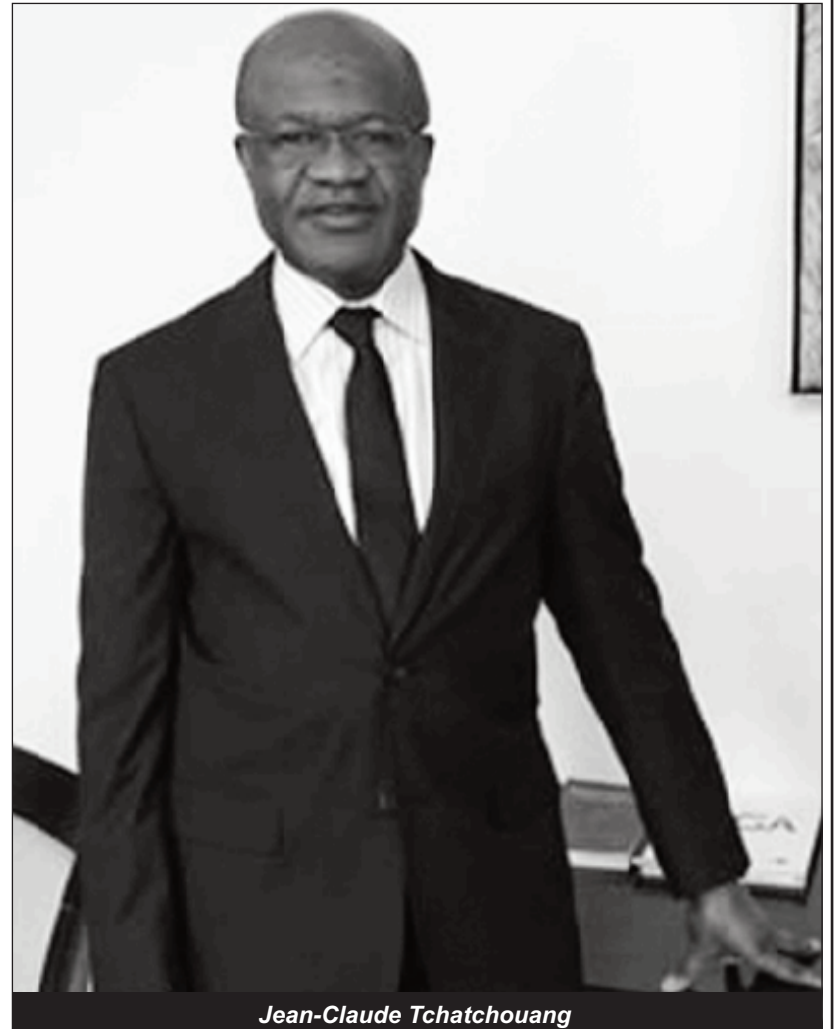
Cette prise de fonction a été marquée par les discours programmes que les deux nouveaux administrateurs

du groupe Afrique II. Lui qui est constitué de 23 pays dont la zone Cemac et la zone Cedeao qui ont pris fonction à Bali en Indonésie. Jusqu'alors adjoint du directeur exécutif du FMI pour le groupe Afrique II, le Mauritanien remplace à cette fonction, Daouda Sembene. Quant à Jean-Claude Tchatchouang jusqu'ici administrateur suppléant, il remplace Seydou Bouda.

L'autre point à l'ordre du jour a en effet consisté pour les gouverneurs du Groupe Afrique II, de procéder à la nomination des administrateurs suppléants. C'est ainsi que conformément aux procédures en vigueur, Alphonse Kouakou, proposé par le Bénin, a été désigné administrateur suppléant de la Banque Mondiale. Et Facinet Sylla, la

proposition de la Guinée, a été nommée suppléant du FMI. Sachant que le Bureau de l'administrateur du FMI et de la Banque mondiale représente 23 pays au Conseil d'administration. Notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap Vert, la Centrafrique, les Comores, la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, l'île Maurice, la Mauritanie, le Niger, Sao Tomé et Principe, le Sénégal, le Tchad, et le Togo. En rappel, la date et le lieu de la prochaine réunion du Groupe a été fixé pour avril 2019 à Washington aux États-Unis.

Michèle Ebongue



Jean-Claude Tchatchouang

Cemac

La BEAC, la France et le FMI plaident pour une suppression des exonérations fiscales

Le gouverneur de la BEAC et le président du comité ministériel de l'Union monétaire d'Afrique centrale ont défendu l'idée d'une suppression des exonérations fiscales par les pays membres de cette sous-région.

Les deux responsables ont avancé cette idée lors de la récente rencontre à Paris, des ministres de la zone Franc (qui regroupe les deux zones CFA et les Comores), en réponse à la problématique de l'augmentation des ressources intérieures par les pays concernés.

Cette position est aussi celle de Bruno Lemaire, le ministre français de l'Économie et des Finances qui présidait cette rencontre. Selon lui, une hausse des ressources internes des États, permettrait de réduire le niveau d'endettement public.

La réduction des exonérations fiscales est enfin préconisée par le FMI. Lors de la rencontre d'urgence de Yaoundé en janvier 2016, Christine Lagarde avait conseillé les dirigeants africains dans le même sens. « Ces exonérations compromettent les recettes globales des États et affaiblissent la gouvernance », avait fait savoir Mme Lagarde.

Oscar Onana



Pendant la rencontre

Ngaoundéré 1^{er}

Les représentants de l'administration dans les bureaux de vote réclament leur argent au sous-préfet

Ils sont 136 qui n'ont pas encore reçu les 25 000FCFA alloués à chacun par le ministère de l'administration territoriale une semaine après le scrutin du 07 octobre dernier.

La situation est tendue entre le sous-préfet de Ngaoundéré 1er et les représentants de l'administration dans les commissions locales de vote de sa circonscription de compétence. Alors que leurs collègues dans les autres arrondissements du département de la Vina, ont perçu 25 000 frs d'Elecam et 25 000 frs dans leur sous-préfecture, eux ne savent plus à quel saint se vouer. « Nos collègues ont perçu 50 000Fcfra représentants leurs frais de participation dans la commission locale de vote. A Ngaoundéré 1er, nous avons perçu 25 000 frs à l'antenne communale d'Elecam de Ngaoundéré 1er. Arrivé à la sous-préfecture, le sous-préfet nous a demandé qu'on lui présente le texte qui stipule qu'il doit remettre de 25 000Fcfra aux représentants de l'administration dans les bureaux de vote. Ils nous a chassés de la sous-préfecture en menaçant de nous mettre en prison, si jamais nous persistons à lui demander cet argent », confie un représentant de l'administration dans un bureau de vote au quartier Gamba-Ngaoundéré. Et son collègue d'un bureau de vote au quartier Burkina d'ajouter, « le sous-préfet au regard de notre insistance, a tranché en nous disant que d'ailleurs, l'argent est même fini ». A la délégation régionale d'Elections Cameroon pour

l'Adamaoua, les responsables tranchent sur la polémique créée par le sous-préfet de Ngaoundéré 1er. « Pour une élection, c'est la commission locale de vote constituée de trois catégories de personne qui est responsable du bureau de vote. Il s'agit d'un représentant d'Elections Cameroon qui fait office de président du bureau de vote, d'un représentant de l'administration désigné par les sous-préfets et des représentants des partis politiques. Au terme du scrutin, chacun de ces représentants est censé être désintéressé.

Elections Cameroon désintéresse le président du bureau de vote à raison de 50 000 f CFA. Les représentants de l'administration perçoivent également 50 000 F CFA notamment 25000 F de la part d'élections Cameroon et 25000 f CFA de la sous-préfecture de son ressort de compétence. Quant aux représentants des partis politiques, ils sont pris en charge par les formations politiques qui les envoient », explique un responsable d'Elecam pour l'Adamaoua. Vérification faite, dans les autres arrondissements du département, les représentants de l'administration ont bel et bien perçu les 25 000Fcfra de la sous-préfecture en plus des 25 000Fcfra d'Elecam, ce qui leur fait un total de 50 000. D'où l'indignation des représentants de



David Dador Dibango

l'administration dans l'arrondissement de Ngaoundéré 1er. « Nous pensons que c'est de la filouterie, nous allons nous battre pour rentrer en possession de notre dû. Monsieur le sous-préfet nous prend pour des ignorants et il compte détourner les 3 400 000 F CFA que le ministère de l'administration territoriale

débloqués pour nous payer. Nous sommes en train de nous mobiliser pour aller manifester notre mécontentement dans ses locaux dans les jours qui viennent » lance un autre représentant de l'administration du lycée classique de Ngaoundéré. Dans un excès de zèle, David Dador Dibango a séquestré nos

confrères de l'Anecdote et de l'Œil du sahel qui se sont rendus dans son bureau pour recouper l'information. Il a fait appel au commandant de la brigade terre de Ngaoundéré qui les amènera manu militari dans les locaux de la gendarmerie pour une audition musclée.

Louis Baassid

Ketté

Le chef d'antenne Elecam accusé d'avoir détourné plus d'un million

Dans une plainte collective, les représentants de l'administration à l'élection présidentielle du 07 octobre dernier, réclament leur dû.

Ce vendredi 12 octobre 2018, l'esplanade de la sous-préfecture de Ketté dans le département de la Kadey à l'Est, est pris d'assaut par les responsables de l'administration de la localité ayant pris part à l'élection présidentielle du 07 octobre dernier. Selon des sources concordantes, l'autorité de céans a demandé aux manifestants de se rendre à la brigade de gendarmerie pour que lumière soit faite. Les mêmes sources témoignent également que le sous-préfet de l'arrondissement de Ketté, Alex Minyono,

a tenté plus d'une fois de joindre le chef d'antenne Elecam de l'arrondissement Philippe Koeke par voie téléphonique, en vain. Gustave Amougou dans son courroux laisse entendre " nous savons tous que la direction générale d'élections Cameroon remet de l'argent à leur démembrements locaux dans l'ensemble du territoire national. Pourquoi celui-ci (Philippe Koeke) veut distraire notre argent! Auparavant, nous recevions cet argent juste après les élections, le même jour, après le dépouillement". Selon ce dernier, les responsables d'Elecam ont remis la part de

Ketté à Philippe Koeke, responsable d'Elecam de la localité pour désintéresser les différentes parties au soir du 07 octobre 2018.

Selon les informations reçues, l'État donne à chaque membre la somme de 25.000 (vingt-cinq mille) Francs CFA et Elections Cameroon donne les autres vingt-cinq mille Francs. En somme chaque membre devrait recevoir la somme de 50.000 francs.

En effet, les textes prévoient qu'au moment où on remet les procès-verbaux, les ayant-droit entraient immédiatement en possession de leur dû.

Que s'est-il passé pour que depuis le dimanche, 07 octobre dernier, jusqu'à nos jours, les représentants de l'administration n'aient toujours pas reçu leur argent?

Des proches de sieur Philippe Koeke, affirment dans l'anonymat que le chef d'antenne Elecam de l'arrondissement de Ketté ne serait certainement plus dans la ville. Va-t-il sacrifier sa carrière professionnelle pour des miettes de l'élection présidentielle?

Dans la plainte collective déposée à la gendarmerie de l'arrondissement de Ketté, signée par 44 personnes membres de l'administration à

l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, les bénéficiaires plaignants réclament la somme globale d'un million cent mille francs à raison de cinquante mille (50.000) Francs par personnes.

Un sit-in est programmé aujourd'hui si rien n'est fait. Pour le sous-préfet de l'arrondissement de Ketté Alex Minyono, il est question que le chef d'antenne Elecam qui est actuellement accusé de détournement de deniers publics réponde des faits qui lui sont reprochés par les représentants de l'administration.

Bossis Ebo'o

Nécrologie

Fabien Eboussi Boulaga est mort

Le penseur, auteur de « La crise du Muntu » s'est éteint samedi dernier à l'âge de 84 ans, des suites de maladie.

Théologien catholique né le 17 janvier 1934 à Bafia, et philosophe de renom, Fabien Eboussi Boulaga n'est plus. L'avocat des droits de l'homme est décédé samedi dernier à Yaoundé, après avoir passé deux semaines dans une clinique.

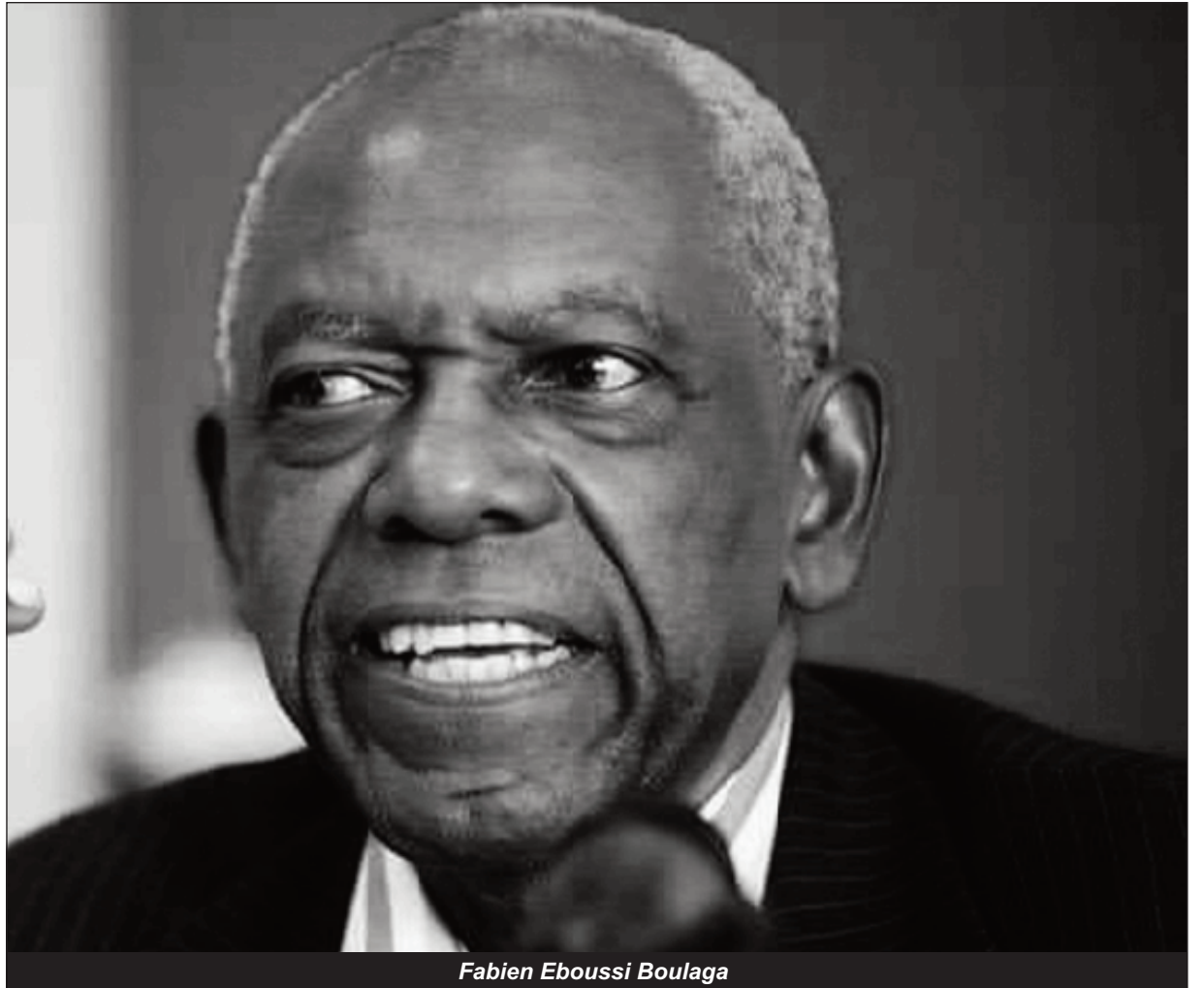
Fabien Eboussi Boulaga est une figure polémique connue au Cameroun, surtout après la publication de deux ouvrages: «Bantou Problématique» en 1968 et «La Marque» en 1974, qui ont provoqué un tollé général dans les milieux ecclésiastiques et ont appelé au départ organisé des missionnaires. Trois ans plus tard, il publie «La Crise du Muntu», qui aborde les questions d'authenticité et de tradition, sujet particulièrement à la mode dans les années 1970.

En 1980, il a décidé de quitter les jésuites et a demandé à revenir à la vie laïque. Son dé-

part de la vie sacerdotale et religieuse était le produit d'une décision mûrement réfléchie après avoir affirmé avoir «perdu la foi» depuis 1969.

Un an après avoir quitté la prêtrise, il publie «Christianisme sans fétiche», qui remet en question les postulats dogmatiques et métaphysiques du catholicisme dans un contexte colonial. Titulaire d'une licence en théologie de l'Université de Lyon, d'un doctorat en philosophie et en lettres, Fabien Eboussi Boulaga a été professeur à Abidjan, puis professeur à l'Université de Yaoundé. Dans les années 1980, Fabien Eboussi Boulaga est devenu actif dans des associations de défense des droits de l'homme. Il a publié des ouvrages, d'abord sur la théologie, puis sur la politique. Depuis 1994, il était professeur à l'Université catholique d'Afrique centrale.

Rosette Ombessack



Fabien Eboussi Boulaga

Garoua 1^{er}

Des actes de naissance et tables-blancs pour lutter contre la déperdition scolaire

Au total, 503 actes de naissance, 380 tables-blancs ont été remis le samedi 13 Octobre par la commune de Garoua 1er aux écoles et élèves de son arrondissement.

S'il y a une question préoccupante en milieu scolaire dans l'arrondissement de Garoua 1er, c'est bien la déperdition scolaire des élèves. « Un enfant sans acte de naissance est considéré comme un étranger dans son propre pays. Il n'aura pas la protection minimale conférée par un certificat de naissance contre le mariage précoce, le travail des enfants, l'enrôlement dans les forces armées ou encore la détention et les poursuites judiciaires. Plus tard, il lui sera impossible d'obtenir un passeport, de solliciter un emploi reconnu, d'ouvrir un compte en banque, de contracter un mariage légal, de se présenter à des élections, ou de voter», indique Mohamadou Kaou, le

maire de la commune de Garoua 1er.

Selon le Maire, c'est une volonté manifeste de la commune de Garoua 1er de booster l'éducation des jeunes filles et garçons. Ce d'autant plus que dans cet arrondissement est négligé par les parents qui préfèrent envoyer leurs progénitures dans les écoles coraniques ou en brousse pour garder le bétail. «De la même manière que nous avons eu la chance d'aller à l'école et de devenir ce que nous sommes aujourd'hui, ces enfants aussi ont droit à l'éducation. Et comme leurs parents n'ont pas de moyens pour leur établir des actes de naissance, nous avons jugé utile de le faire pour encourager leur scolarisation», s'est-il confié. Le personnel ensei-

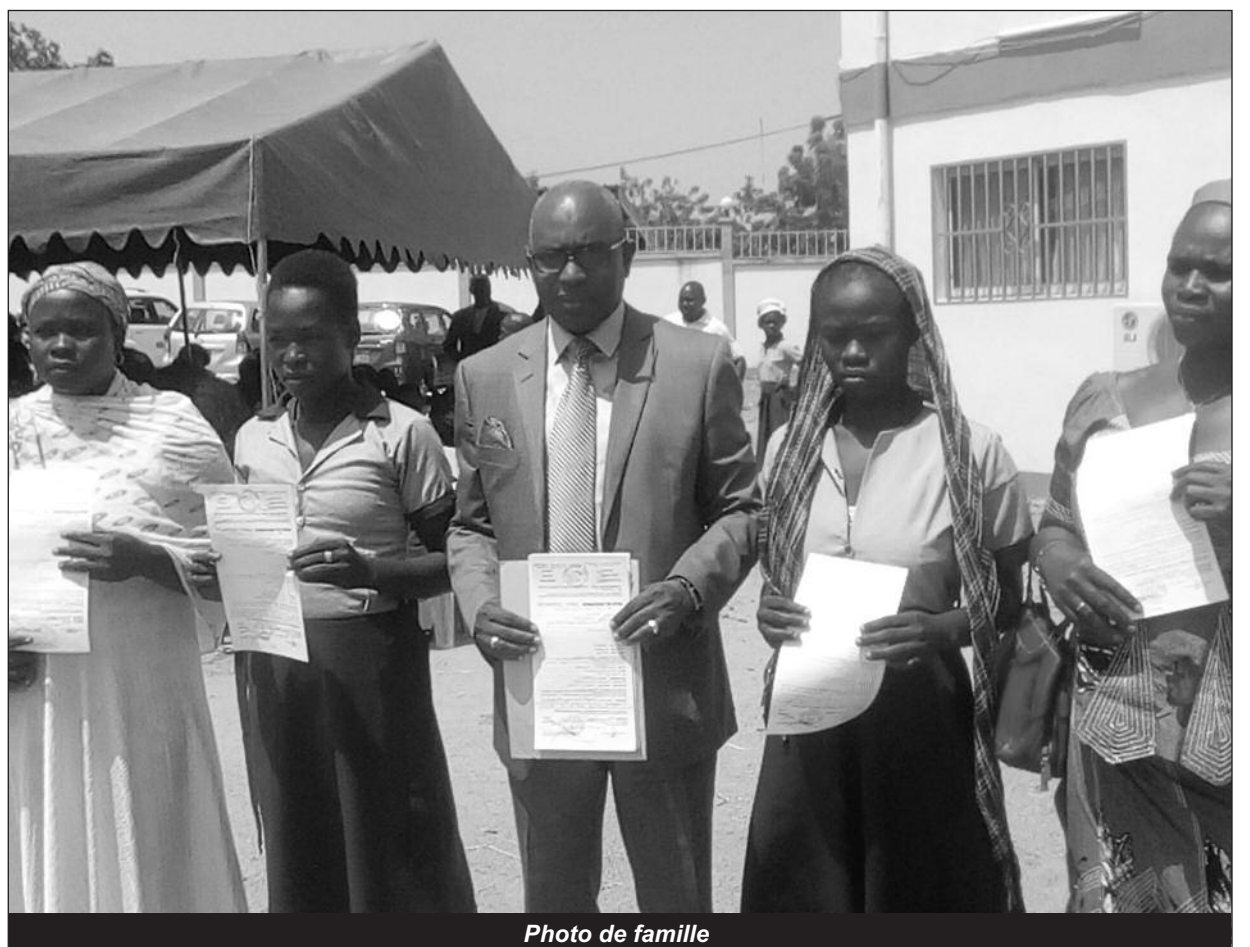


Photo de famille

gnants n'est pas en reste, obligé de travailler debout des journées entières faute de siège dans ces écoles

abandonnées à elles-mêmes depuis plusieurs années. De même, 380 tables-

bancs ont été mis à la disposition des écoles par la commune de Garoua 1er.

Félix Swaboka

Quotidien émergence

1^{er} Quotidien Bilingue Privé
au Cameroun

Disponible
dans vos Kiosques
Tous les Jours



- Une information de qualité
- Des analyses percutantes
- Un réseau d'abonnés
- Des bureaux dans les 10 régions
- Une imprimerie moderne

Lisez et faites Lire

2018 MTN Elite two champions, Avion of Nkam may have a new owner when the new season begins

Reliable sources say that, 2018 Champions of the MTN Elite two championship, Avion of Nkam is on the verge of a take over as the club's current president, Pierre Batamak continues negotiations with a potential Buyer. Our sources say Avion of Nkam has a huge possibility of starting life in the MTN Elite one championship under a New President as Batamak and the potential buyer are very close to reaching an agreement for the sale of the club ahead of the club's new challenge. Avion defy the odds last season to top the MTN Elite two championship under president Pierre Batamak ahead of PWD, TKC, Canon and Lion Blesse, all favourites to many Bookmakers. We gathered that Batamak is in negotiation for a sale of majority shares of the club but will be related to the club with a passive role to play in the club's daily life.



Avion of Nkam

It is not the first time a club in the Littoral region is changing ownership, last season, AS Matelots experienced the same transition.

So far key players in the title win last season have left the club including top scorer; Aime Gerard Mangolo who is now on the books of Coton sport of

Garoua plus attacking Duo Mfegue George and Temga Roger on the books of rivals Stade Renard of Melong. Should the last minutes ne-

gotiation be fruit fulthen Avion will fly in the top flight next season with a new "Pilot" and not president Batamak.

By Amos Muang Nsah

Cameroon's captain, Eric Maxim Choupo Moting might not play against Malawi tomorrow

One of Cameroon's key players Eric Maxim Choupo Moting is to miss their second leg match against Malawi on Tuesday 16 October 2018 due to an injury. The captain of the Indomitable Lions and Paris Saint Germain striker scored the lone goal of their last encounter against Malawi in Yaounde last Friday October 12, a match the struggled to come out with 3 points. Apart from Choupo, other players like, Gaetan Bong and Christian Bassogog will equally miss Tuesday's game as a result of injuries. The Cameroon delegation is lodged at the Protea hotel in Malawi, after arriving Saturday at

11:15pm at the Chileka international airport of Blantyre in Malawi. Clarence Seedorf and his boys began training yesterday Sunday 14 October 2018 with debriefing followed by gym workouts and a training session Cameroon, 2019 AFCON host, obtained their victory over the Flames of Malawi during the second half of the encounter at the 61st minute and despite the opponent's attempts to draw the score line, Cameroon's tood firm right to the end of the 90th minute. The captain of the Lions, Eric Maxim Choupo Moting emerged man of the match and was cheered by the huge crowd that turned up to watch the encounter.

By A.M.N



Eric Maxim Choupo Moting

Nigeria

Libération de plus de 800 enfants soldats dans le nord-est du pays

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) se réjouit de la libération de 833 enfants-soldats dans le nord-est du Nigeria.

Les 833 enfants-soldats libérés dans le nord-est du Nigeria avaient été recrutés par la Force d'intervention civile, un groupe armé regroupant plusieurs milices locales pour se défendre contre Boko Haram. Cette opération intervient à l'issue de plusieurs mois de plaidoyer de l'Unicef et de ses partenaires auprès du groupe armé afin de les convaincre de ne pas recruter de mineurs. L'organisation onusienne a déjà identifié 1 500 enfants dans les rangs de la Force d'intervention civile, dont ces fameux 833 qui sont donc officiellement sortis.

Accompagnement psychologique

Mais la mission de l'Unicef et de ses partenaires auprès de ces enfants ne s'arrête pas là. « C'est essentiel pour nous de suivre le dossier de chaque enfant et de prendre des nouvelles régulièrement afin de suivre leurs progrès, explique Pernille Ironside, responsable pays pour l'Unicef au Nigeria. Nous voulons qu'ils réussissent, qu'ils tirent le meilleur de l'accompagnement qu'ils reçoivent ». « Ils ont été témoins d'actes de violence, certains ont même participé, poursuit-elle. La mise en place d'une aide psychologique fait partie de l'ac-



Libération de plus de 800 enfants soldats dans le nord-est du pays

compagnement car il faut qu'ils se rétablissent émotionnellement et psychologiquement pour pouvoir reprendre une vie d'enfant normal, aller à l'école, être avec leurs familles ».

Source Rfi Afrique

Maroc

Une ONG dénonce le sort réservé aux migrants dans le nord du pays

Au Maroc, le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et des migrants (Gadem) dénonce des milliers d'arrestations et de déplacements forcés dans la région de Tanger mais également près d'une centaine d'expulsions hors cadre juridique.

Dans le nord du Maroc, le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et des migrants (Gadem) présentait le 11 octobre son rapport « expulsion gratuite » dans la capitale, Rabat. Sur la base de témoignages, il estime qu'entre juillet et septembre, au moins 7 720 personnes qui ne sont pas marocaines auraient été victimes d'arrestations, puis de déplacements forcés dans la seule région de Tanger sans distinction de leur situation administrative. Le Gadem dénonce ainsi une politique raciste des autorités. Le groupe a également recensé 89 expulsions hors cadre juridique. D'autres sont toujours en attente. Plus d'une quarantaine de personnes seraient ainsi encore détenues au sous-sol du commissariat central de Tanger.

Conditions de détention terribles
Camille Denis, coordinatrice gé-

nérale du Gadem, décrit des conditions de détention terribles. Les migrants arrêtés « sont couchés à même le sol. Dans le rapport, on montre des photos avec des matelas qui sont vraiment les uns à côté des autres. Ils n'ont pas de couverture et ils ont les vêtements qu'ils avaient le jour de leur arrestation. C'était une période plutôt chaude, donc ils sont encore juste en tee-shirt et en short et se plaignent énormément du froid ». Par ailleurs, « il y a une toilette qui est ouverte la journée. La nuit, elle est fermée, donc ils sont obligés d'uriner dans des bouteilles en plastique qui sont laissées juste à côté de leur tête. On a des photos aussi qui en attestent. L'accès aux soins est extrêmement limité. On peut voir que des personnes qui ont des pansements. Quatre personnes en ce moment sont très gravement malades à l'intérieur et ne sont pas du tout soi-



Des migrants

gnées». Gadem note enfin beaucoup de cas de violence quand les forces

de l'ordre viennent le matin pour appeler les personnes expulsées ou à l'aéroport, au moment d'embarquer, quand certains résistent.

Source Rfi Afrique